

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB : MX VAL DE SEINE
E-MAIL : dametmel@orange.fr
TÉLÉPHONE : 06 47 33 91 98
ORGANISATEUR TECHNIQUE : Damien HUGOT

N° D'ÉPREUVE FFM : 542
DATE : 21 AVRIL 2024
LIEU : NEUVILLE SUR SEINE (10)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	CELCE Dominique	Licence :	231566
Président du Jury ou Arbitre*	DANEL Ludovic	Licence :	069748
Membre du Jury	ANTOINE Christophe	Licence :	142272
Membre du Jury	BASTIEN Guy	Licence :	142879
Commissaire technique responsable	SOLD Patrice	Licence :	032376
Responsable du chronométrage	MAIERHOFER Morgane	Licence :	362568

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
50cc	6 ans	9 ans	50cc 2T	
65cc	7 ans	11 ans	65cc 2T	7 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours
85cc Espoirs	12 ans	15 ans	85cc 2T, 150cc 4T	12 ans révolus à 15 ans au 01/01 de l'année en cours
Ligue 125cc	13 ans		125cc 2T	
Ligue 250cc/450cc	13*/15*		125cc 2T à 450cc 4T	13*/15* : 13 ans = 125cc 2T et 15 ans > 125cc 2T
Trophée 250cc	15 ans		144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T ou 4T	
Trophée Féminines	13*/15*		125cc 2T à 450cc 4T	13*/15* : 13 ans = 125cc 2T et 15 ans > 125cc 2T
Motos Anciennes	13*/15*		125cc 2T à 500cc	13*/15* : 13 ans = 125cc 2T et 15 ans > 125cc 2T

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... Dr ZOLEYINA ZOLANDONGA Akiko

Nombre de secouristes 16

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche CHATILLON SUR SEINE ET TROYES

Temps de trajet (en min) 20 ET 40 MIN

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site MX VAL DE SEINE, PLATEAU DE CHEVRET

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1422 mètres

Adresse D26 PLATEAU DE CHEVRET 10250 NEUVILLE SUR SEINE

Largeur minimum de la piste 4

Largeur de la grille 25

Longueur de la ligne droite de départ 85

Nombre d'OCP* 16

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : 52
En manche : 44

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

 **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 8/02/2024


Mx Val de Seine
6, Rue de Bichery
10250 NEUVILLE SUR SEINE

VISA DE LA LIGUE

DATE: 09/02/2024
P.O. Michel COSTITCH
LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13 Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: 15/02/2024
NUMERO: 24/0165

 74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org